

Les projets de l'année à venir annoncés lors de la cérémonie des vœux.

Page 1

L'espace culturel multimédia a ouvert ses portes depuis le 17 novembre.

Page 2

Les tarifs des services communaux en 2013, les infos en bref.

Page 3

De février à décembre, le calendrier des rendez-vous et animations.

Page 4

# Saint-Thurien

## La lettre d'information de la municipalité

JANVIER 2013 - numéro 54

### EDITO

Au niveau national, l'année 2012 aura été marquée par deux scrutins importants: les élections présidentielles en mai et les législatives en juin, élections qui ont traduit la volonté de changement de nos concitoyens. Il est bien entendu prématuré, après seulement 6 mois de gouvernance, d'émettre un jugement sur les retombées des mesures prises et à prendre par le gouvernement actuel pour sortir de cette crise nationale et internationale qui nous touche depuis plusieurs années. Gageons que l'année 2013 sera déterminante et souhaitons que l'emploi et la croissance soient au rendez-vous pour la fin de l'année. C'est un vœu fort que nous formulons quand on connaît les difficultés que rencontrent un nombre important de nos concitoyens.

Cette nouvelle année est aussi pour moi l'occasion de rappeler que la vie d'une petite commune ne serait pas ce qu'elle est sans la participation active d'un tissu très actif d'associations. Chacune, à son niveau, contribue à l'animation de notre bourg, de notre collectivité. Je les encourage donc toutes à poursuivre leurs activités en saluant tous leurs bénévoles sans qui rien ne serait possible. De même, j'encourage chacun d'entre nous à faire en sorte que notre environnement soit toujours agréable. La commune a été récompensée par un premier prix intercommunal et un prix d'encouragement départemental au concours des villes et villages fleuris. J'invite les particuliers à être plus nombreux à participer à ce concours ou tout simplement à fleurir leurs maisons ou les abords de leur propriété.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2013.

Bloavezh mat d'an holl

Joël Derrien

## Quoi de neuf en 2013 ?

C'est l'occasion pour la municipalité de souhaiter une bonne année à la population : la cérémonie des vœux s'est déroulée le 4 janvier dernier à la salle polyvalente. Outre le bilan de l'année écoulée, Joël Derrien, le maire, s'est attaché à annoncer les projets 2013.

Les travaux les plus importants concerneront le service d'eau avec « la mise en place sur le réseau de compteurs de sectorisation pour pouvoir localiser rapidement les pertes sur le réseau. ». La construction d'un nouveau



réservoir d'eau est aussi au programme, « le château d'eau actuel étant insuffisant, en très mauvais état et desservant mal le bourg. » Dans le cadre de la mise en place d'un schéma départemental d'alimentation en eau potable, « nous avons eu récemment une réunion avec les maires de Querrien, Locunolé, Tréméven et Guillgomarc'h afin d'étudier la possibilité d'une interconnexion qui sécuriserait ce territoire, Querrien étant le principal fournisseur potentiel. » Dès lors, « la construction d'un réservoir au sol, au niveau du village du Roué, est d'actualité, a confirmé le maire. Pour ces importants travaux, nous solliciterons un fonds de concours de la Cocopaq. »

Autre projet, l'extension des vestiaires du stade « sera examinée lors de la préparation du budget, de même que la construction de toilettes au niveau du cimetière. »

### Le bilan 2012

Dans ce bilan, figurent bien entendu un projet majeur : l'ouverture de la médiathèque et de la boulangerie au centre-bourg (voir page suivante). Des travaux de voirie ont été par

ailleurs réalisés : route de Stang Léo, un chemin route du Faouët, route de Pouillet. Une nouvelle route a été ouverte à Créac'h Quilliérou.

Dans les bâtiments, les travaux ont essentiellement concerné l'école : installation d'une chaudière bois, remplacement des radiateurs et construction d'un préau. Actuellement, des travaux de mise en accessibilité des toilettes publiques près de la mairie sont en cours, de même qu'à l'école.

## 2012 en quelques chiffres

ETAT-CIVIL : 9 naissances (11 en 2011)  
6 mariages (6 en 2011)  
9 décès (5 en 2011)

POPULATION : 959 habitants

### URBANISME

11 demandes de permis de construire :  
4 pour des constructions d'habitation, 4 pour des restaurations ou extensions d'habitation, 1 pour un bâtiment agricole et 2 pour des bâtiments publics.  
15 déclarations préalables (abris de jardins, garages ou vérandas, modifications de l'aspect extérieur).  
47 demandes de certificats d'urbanisme (dont 28 demandes pour une construction d'habitation : 15 ont reçu un avis favorable).

# Médiathèque

## Un espace culturel pour tous, en plein centre-bourg

En plein cœur du bourg, place du Centre, jouxtant la boulangerie, la nouvelle médiathèque a ouvert ses portes depuis le 17 novembre dernier.

De 48 m<sup>2</sup> dans l'ancien local, l'espace culturel s'étend aujourd'hui sur 120 m<sup>2</sup>, sur 2 niveaux.

Au rez-de-chaussée, magazines, CD et DVD côtoient la borne de prêt où le personnel accueille le public et, un peu plus loin, une salle lumineuse, aux couleurs chaudes, attend les enfants. A l'étage, romans et documents pour ados et adultes ont trouvé place dans une pièce où les pierres apparentes de cet ancien immeuble se marient parfaitement avec le blanc des murs et le mobilier.



### Horaires d'ouverture

Lundi, de 10h30 à 12h  
Mardi, de 16h à 18h30  
Mercredi, de 14h à 16h  
Samedi, de 10h à 12h

### Tarifs

9 € par an pour un adulte,  
11 € pour une famille,  
gratuit pour les mineurs,  
étudiants et chômeurs.

Tél : 02 98 39 50 39



Bien loin des austères bibliothèques d'autrefois, la médiathèque municipale offre un choix important de livres et documents mais c'est aussi un espace multimédia : CD musicaux, DVD, postes informatiques... Chaque adhérent peut emprunter ou surfer sur Internet à sa guise. « Nous sommes équipés en wi-fi et toute personne peut venir avec son portable ou sa tablette numérique pour se connecter » précise Valérie Combot, responsable de la médiathèque, agent du patrimoine à mi-temps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### Un large choix

En dehors des achats de livres, CD et DVD, la médiathèque travaille en partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Finistère : « cela nous permet de renouveler régulièrement les collections et de proposer aux publics une offre plus élargie. » Ces publics, abonnés comme non-abonnés, peuvent par ailleurs consulter les magazines et journaux mis à disposition à l'entrée : « certains titres ne sont disponibles que sur Internet et seuls les abonnés qui le souhaitent peuvent y avoir accès gratuitement avec le code que nous leur fournissons. » Il en est de même pour d'autres services en ligne (formations, jeux éducatifs...).

La médiathèque fait bien sûr partie du réseau des bibliothèques de la Cocopaq, et est présente sur son portail *Matilin*. Elle bénéficie d'animations, comme par exemple *Dis-moi ton livre*, et de matériels (tapis lecture).

### Des animations

Les locaux s'y prêtent : la médiathèque accueille des animations et des expositions. En ce début d'année, autour de l'exposition *Les plantes et leurs usages*, conte, quizz et fabrication de masques ont été proposés au public.

### Avec les bénévoles

Autour de V. Combot, une équipe de bénévoles s'active à l'accueil et à l'animation du lieu : Marceline Pac, Patricia Lambert, Marie-Catherine Le Naour, Marie-Josée Le Naour, Anne le Guérer, Béatrice Dugast, Nicole Gritte, Françoise Matagne et Sandrine Le Dissez. L'équipe peut s'agrandir : les bénévoles intéressés prennent contact à la médiathèque.

### De 35 à 220 adhérents

Visiblement, la médiathèque répond à l'attente. De 35 inscrits dans l'ancienne structure, ils sont aujourd'hui 220 à s'être abonnés à la médiathèque, sans compter les classes accueillies régulièrement.

Le coût du nouvel équipement s'est élevé à 385 000 €. La commune bénéficie de subventions à hauteur d'environ 40 % du montant total (DRAC, Conseil Général, Etat).

# Etat-civil 2012

## Naissances :

Timéo ROBERT GALARME le 26 janvier  
Milla GOSSELIN le 7 avril  
Ael BOTHEREU RUÉ le 28 mai  
Marine BRAULT le 31 mai  
Yanis DERRIEN le 2 juillet  
Nathan NICOLAS le 17 août  
Lola SONNIC le 22 août  
Manon BRIZET le 4 décembre  
Lola GUILLOU-DE-LUZENBERGER le 23 déc.

## Mariages :

Yann DROAL et Gaëlle DAGORN le 19 mai  
Benjamin CRAFT et Clotilde LALLEMAND le 19 mai  
Mathieu LE COZ et Maïmouna IBRAHIM le 16 juin  
Noëlig TANGUY et Elodie AVRY le 30 juin  
Thierry PAUL et Sylvie PENVERN le 25 août  
Jean-Louis THIEC et Chantal LAHUEC le 1<sup>er</sup> sept.

## Décès :

Louissette LE NAOUR, vve KERAUDREN le 18 janvier  
Robert EVENNOU le 25 janvier  
Pierre ROSPABÉ le 17 mars  
Françoise POUPON, vve PELLETER le 6 avril  
Jean GUÉVEL le 10 avril  
Adrienne PRAT, vve GAONAC'H le 24 juin  
Jean-Noël DERRIEN le 17 juillet  
Patricia BRASSART, ép. TRAOUEN le 22 sept.  
René HUIBAN le 20 octobre

## INFOS EN BREF

### Arrêtés préfectoraux

#### Lutte contre le bruit

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toute mesure propre à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Par ailleurs, un arrêté municipal de mars 1998 rappelle qu'il est « *expressément interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, sans maître ou gardien. Tout chien trouvé errant sur la voie publique sera saisi et mis en fourrière.* »

### Animateurs ALSH

#### Postes à pourvoir

Toute l'année, la Cocopaq recense des animateurs BAFA (stagiaires ou titulaires) pour encadrer les enfants en ALSH et en séjours jeunes. Un formulaire de candidature est à retirer au service Enfance/Jeunesse, à Kermec, au siège de la Cocopaq, à Kervidanou, en mairie ou sur internet ([www.cocopaq.com](http://www.cocopaq.com)).

Le dossier de candidature, complété d'un CV, d'une lettre de motivation et des copies des diplômes d'animation, est à déposer ou à expédier au service Enfance/Jeunesse : Maison de l'Enfance et des Loisirs, Kermec, 29300 Quimperlé

## Services communaux

### Les tarifs 2013

#### Cantine scolaire

Repas adulte : 4,49 €

Repas enfant : 2,30 €

#### Garderie scolaire

0,65 € (matin ou soir)

#### Bibliothèque municipale

Abonnement annuel

adulte : 9,00 €

famille : 11,00 €

vacancier : 3,50 €

famille de vacanciers : 5,60 €

Caution : 15,00 €

#### Locaux communaux

Salle municipale : 153,00 €

Maison des associations : 51,00 €

Caution : 300,00 €

Gratuit pour les associations de la commune

#### Photocopie

L'unité : 0,30 €

#### Service d'eau

Abonnement annuel : 48,86 €

Consommation de 1 à 50 m<sup>3</sup> : 0,97 € le m<sup>3</sup>

Consommation de 50 à 250 m<sup>3</sup> : 0,83 € le m<sup>3</sup>

Plus de 250 m<sup>3</sup> : 0,67 € le m<sup>3</sup>

Branchement jusqu'à 15 ml : 727,23 €

Au-dessus de 15 ml : 24,64 € le ml

Installation d'un 2<sup>e</sup> compteur : 363,05 €

Ouverture ou fermeture d'un branchement : 24,32 €

Compteur 3 m<sup>3</sup> : 75,03 €

Compteur 5 m<sup>3</sup> : 82,41 €

Main d'œuvre : 28,87 € l'heure

Tracto-pelle : 56,24 € l'heure

#### Service d'assainissement

Abonnement annuel : 96,53 €

Le m<sup>3</sup> consommé : 0,88 €

Taxe de raccordement : 2 241,29 €

#### Concession au cimetière

Le m<sup>2</sup> pour 15 ans : 24,81 €

Le m<sup>2</sup> pour 30 ans : 49,61 €

#### Taxe de fossoyage

Tombes pleine terre : 87,04 €

Caveau : 47,36 €

Columbarium : 45,73 €

#### Caveau communal

Occupation : 7,17 € le mois

#### Vacation funéraire

25,00 €

#### Columbarium

Acquisition d'une case : 457,22 €

Concession pour 15 ans : 45,73 €

Concession pour 30 ans : 91,43 €

#### Jardin du souvenir

Taxe de dispersion : 22,86 €

Taxe d'inscription sur la stèle

pour 15 ans : 45,73 €

pour 30 ans : 57,15 €

### Compagnons du devoir

#### Des métiers pour tous

Les Compagnons du Devoir forment les jeunes à 27 métiers regroupés en 5 pôles : fabriquer (carrossier, mécanicien, forgeron...), aménager (jardinier-paysagiste, ébéniste, peintre...), construire (maçon, menuisier, plombier-chauffagiste...), équiper (électricien, cordonnier...) et élaborer (boulangier, tonnelier...)

En savoir plus : Maison de Brest, 07-09 rue armorique (02 98 05 19 73).

### Kerpape

#### Une équipe mobile

Le centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape a mis en place une équipe mobile sur le territoire. Toute personne, âgée de 18 à 75 ans, en situation de handicap moteur et/ou neuropsychologique peut être concerné, à la demande d'un médecin.

En savoir plus au 02 97 82 61 12, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h15.

Février

**Dimanche 17 : Assemblée générale de la Société de Pêche****Mercredi 20 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Âge****Samedi 23 : Après-midi costumée de l'Amicale Laïque****Samedi 23 : Repas de l'USST**

Mars

**Mercredi 20 : Goûter dansant (Amicale du 3<sup>e</sup> Âge)****Samedi 23 : Soirée *Printemps* de l'Amicale Laïque**

Avril

**Mercredi 17 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Âge****Dimanche 21 : Vide grenier du Comité de Jumelage****Mercredi 1<sup>er</sup> : Randonnée du muguet (Comité des fêtes)****Mercredi 8 : Cérémonie commémorative****Mercredi 15 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Âge****Samedi 18 : Fest leur****Samedi 25 : Initiation pêche à Prajoual****Samedi 25 : Assemblée générale de l'USST & repas****Dimanche 26 : Fête des mères**

Juin

**Samedi 1<sup>er</sup> : Repas des sapeurs-pompiers****Samedi 15 : Cochon grillé de l'UNC/AFN à Troysol****Dimanche 16 : Apéritif de la fête des pères****Mercredi 19 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Âge****Dimanche 23 : Kermesse de l'Amicale Laïque**

4

Juillet

**Dimanche 7 : Grand bal de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Âge****Samedi 13 au lundi 15 : Fêtes patronales****(Comité des fêtes)**

Août

**Dimanche 4 : Fête champêtre de Troysol****(Comité des fêtes)**

Septembre

**Samedi 7 : Sortie et buffet de l'UNC-AFN****Dimanche 8 : Repas de la paroisse****Mercredi 18 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Âge**

Octobre

**Samedi 5 : Repas de remerciement du Comité des fêtes****Dimanche 6 : Repas des personnes âgées (CCAS)****Mercredi 16 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Âge****Samedi 19 : Repas de l'AHBA**

Novembre

**Lundi 11 : Cérémonie commémorative****Mercredi 20 : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Âge****Samedi 23 : Couscous-loto de l'Amicale Laïque**

Décembre

**Samedi 7 : Téléthon inter-associations****Samedi 14 : Repas de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Âge****Vendredi 20 : Goûter de Noël de l'école****Samedi 21 : Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers****Dimanche 22 : Arbre de Noël des sapeurs-pompiers****Vendredi 27 : Sortie cinéma pour les enfants****(Comité des fêtes)**

En février, un moment attendu avec l'après-midi costumée...



En avril, le vide-grenier du comité de jumelage.



En juin, l'UNC propose son cochon grillé à Troysol.



En juillet, un des temps forts des fêtes patronales avec les courses pédestres.



Décembre est le mois de la solidarité avec le Téléthon inter-associations.